

Date de la séance
Le 14 décembre 2022

Date de convocation
Le 07 décembre 2022

Date d'affichage
Le 07 décembre 2022

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 20
Absent 01
Procurations 08
Votants 28

N° 22 F 82

**OBJET : Acquisition
d'une parcelle rue
des Clouets**

Acte publié le 16 décembre 2022

Transmis en Préfecture
le 16 décembre 2022

Certifié exécutoire (article
L.2131-1 du Code Général
des Collectivités Territoriales)
Le Maire



Délai de recours :
2 mois à compter de la date
de publication

Voie de recours : Tribunal
Administratif de Versailles
(articles R.421-1 et R.421-5 du
Code de Justice Administrative)

L'an deux mille vingt-deux,

Le quatorze décembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la
présidence de Monsieur Yann PERRON, Maire,

Présents : Mmes Anne-Marie MALAIS, Mélanie FAIVRE, Marie-José DE
CARVALHO, Christine PREAUD, Patricia NOËL, Nathalie LE HELLEGOUARCH,
Agnès DURFORT, Lamiaa BAYH, Marianne BELLAIZE, Manon LESAULNIER,

MM. Yann PERRON, Jackie SCHINZEL, Romano MOSCETTI,
Jean-Claude HENNEQUIN, Michel PEZET, Jean-François BRICOURT, Antonio
MACEDO, Frédéric VEISS, Arnaud DAOUDAL, Arnaud VERNERET,

Procurations : Mme Marjolaine GROLLEAU à M. Jackie SCHINZEL
M. Jean-Luc JEANNOT à M. Yann PERRON
M. Laurent NERAS à Mme Anne-Marie MALAIS
M. Fabrice LALLET à Mme Lamiaa BAYH
M. David GODDE à M. Jean-François BRICOURT
Mme Magalie BURON PELLAUMAIL à Mme Marianne BELLAIZE
M. Sébastien COUVET à M. Romano MOSCETTI
Mme Murielle CHARDEY à M. Arnaud VERNERET

Absent : M. Rhamid HACHEMI

Secrétaire de séance : Mme Mélanie FAIVRE

Dans le cadre de la création de la voie nouvelle, dénommée « rue des
Clouets », devant relier la rue La Bruyère à la rue des Prés l'Abbé, la
Commune avait fait l'acquisition en 2001 de plusieurs parcelles permettant
la possible réalisation du projet de création de ladite voie nouvelle.

Toutefois, à cette période, un des propriétaires n'avait pas souhaité vendre
sa parcelle, empêchant ainsi la Ville de mener ce projet à son terme.

Aujourd'hui, les héritiers de ladite parcelle souhaitent la vendre permettant
ainsi de finaliser le projet de continuité de la rue des Clouets.

Vu la division de la parcelle appartenant aux héritiers, cadastrée section
AM n° 161, d'une surface de 1.503 m² en cinq lots : lots 1, 2, 3, A et B,

Considérant la nécessité pour la Commune d'acquérir au prix de 1 euro le
lot B d'une surface de 95 m² afin de poursuivre le projet de liaison de
l'Impasse La Bruyère à la Rue des Prés l'Abbé,

Ayant pris connaissance du rapport exposant les raisons de la présente
délibération,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

- **Accepte** l'acquisition du lot B d'une surface de 95 m² situé rue des
Clouets au prix de 1 € (un euro),
- **Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant délégué, à signer tout
document relatif à ce dossier et notamment l'acte d'acquisition,
- **Précise** que tous les frais de notaire seront supportés par les vendeurs.

Fait et délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.

Pour Copie Conforme
Le Maire,
Yann PERRON



Pour Copie Conforme
La Secrétaire de séance,
Mélanie FAIVRE



Département :
YVELINES

Commune :
GARGENVILLE

Section : AM
Feuille : 000 AM 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 25/11/2022
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

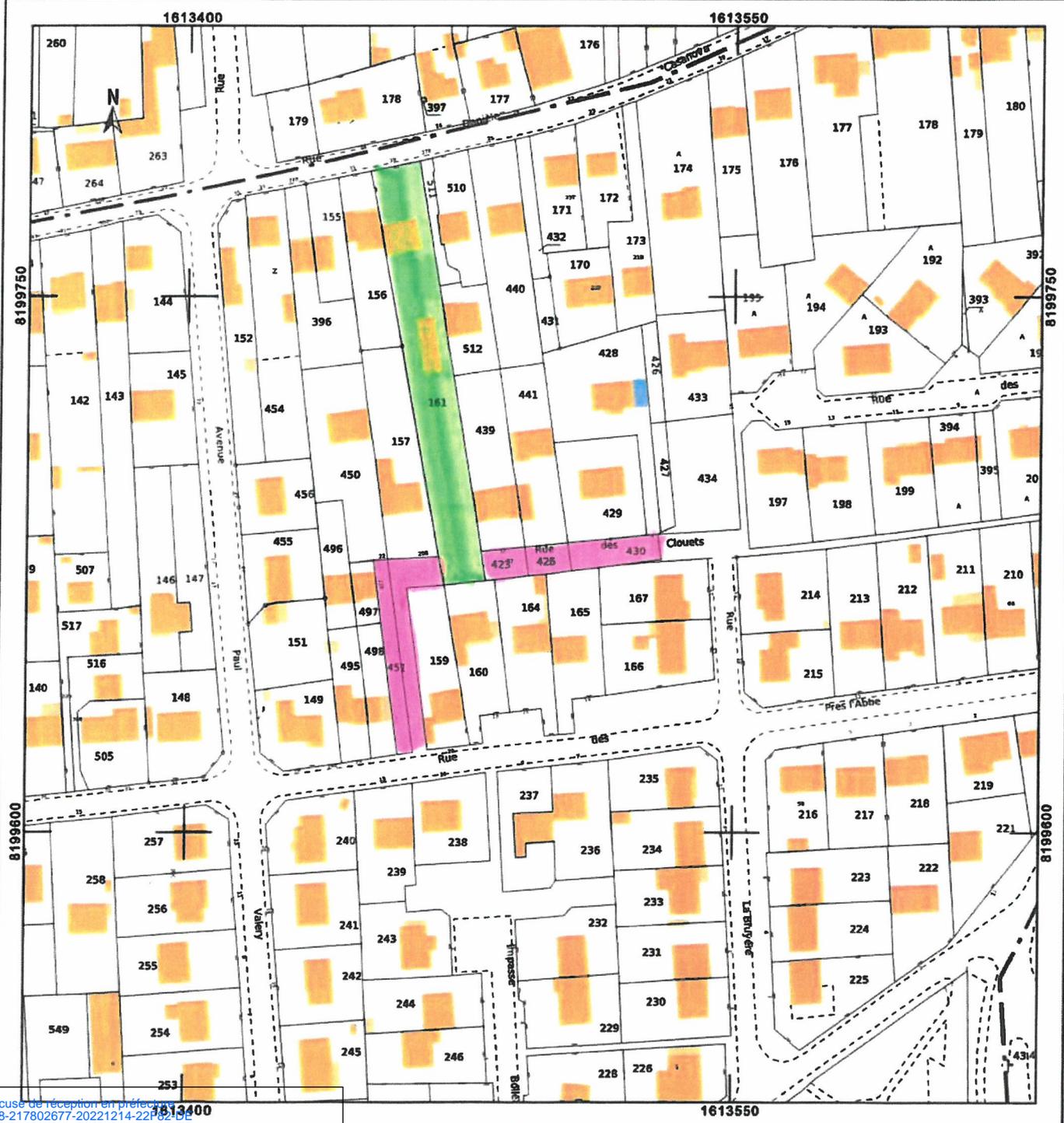
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
VERSAILLES - Accueil et délivrance de
documents
ouvert du lundi au vendredi 8h30/12h30
78015
78015 VERSAILLES CEDEX
tél. 01.30.97.43.00 -fax 01.30.97.45.76
sdlf.yvelines@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr



Accusé de réception en préfecture
018-217802677-20221214-22P821DE
Date de télétransmission : 16/12/2022
Date de réception préfecture : 16/12/2022

Plan France-Cadastre



Accusé de réception en préfecture
 078-217802677-20221214-22F82-DE
 Date de télétransmission : 16/12/2022
 Date de réception préfecture : 16/12/2022

COMMUNE DE GARGENVILLE (78)

Lieu-dit : " Les Prés l'Abbé "
 N°29 Rue Danièle Casanova

PLAN DE DIVISION

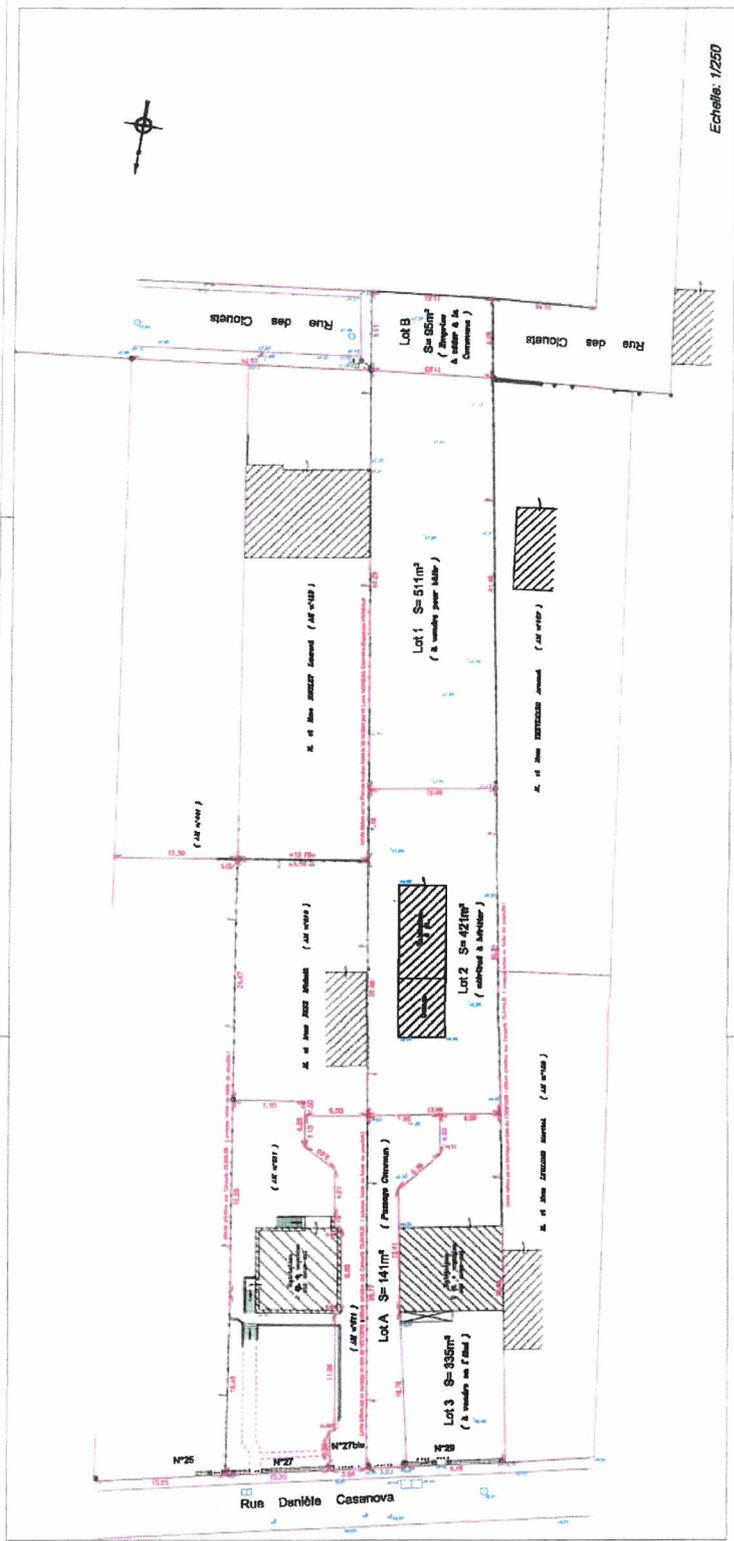
d'une propriété appartenant aux

Consorts CLAVAUD

cadastre n° section AJX n°161

Superficie totale mesurée: 1503m²

Echelle: 1/250



Echelle: 1/250

2025 - Les attributions de numéros cadastraux au Niveau des Communes de La France (opérations administratives cadastrales)
 L'Etat
 © IGN - IGN
 2025 - Les attributions de numéros cadastraux au Niveau des Communes de La France (opérations administratives cadastrales)
 L'Etat
 © IGN - IGN